

COMPTE RENDU
DE
L'EXCURSION

à Mareuil-sur-Oureq
et à La Ferté-Milon

LE MARDI 10 JUIN 1913 (1)

Notre infatigable organisateur d'excursions, M. Raymond Chevallier, avait proposé, d'accord avec le bureau de la Société, une promenade intéressante aux églises de Mareuil-sur-Oureq, de Varinfroy, de Marolles et, comme point terminus, La Ferté-Milon.

Le programme, préparé de concert avec la Société archéologique de Clermont, paraissait des plus engageants et des invitations furent envoyées un peu partout. Mais je dois constater, avec regret, qu'un contingent très restreint répondit à la convocation.

Le mardi matin, 10 juin, à la gare de Compiègne, nous nous trouvions réunis à quatre sociétaires seulement pour prendre part à l'excursion si bien comprise par notre dévoué Vice-Président. Avant le départ du train, notre cher Président, M. de Roucy, est venu nous serrer la main en nous exprimant tout son regret de ne pouvoir se joindre à nous. En passant à la gare du Meux, nous prenons dans notre compar-

(1) Lecture faite à la réunion de la Société historique, le 18 juillet 1913.

timent M. le chanoine Morel et M. le docteur Clainquart.

A Verberie, nous nous réunissons aux vingt membres, y compris plusieurs dames, de la Société archéologique de Clermont, qui nous sont présentés par leur aimable et savant secrétaire général, M. l'abbé Beaudry.

Suivant le programme, nous arrivons à 10 heures à la gare de Mareuil où des voitures nous conduisent au village de Varinfroy tout en parcourant la belle vallée du canal de l'Oureq. Dans le lointain, sur la hauteur, nous apercevons l'église de Neufchelles avec son clocher carré dont la silhouette rappelle un peu le clocher de Villers-Saint-Paul.

L'église de Varinfroy, construite, vers la fin du XII^e siècle, en pierre de mauvaise qualité, a fortement souffert des injures du temps. Les moulures, les chapiteaux et les différents ornements qui devaient avoir un certain caractère architectural, sont aujourd'hui bien abîmés ; il reste cependant quelques corbeaux sculptés dont la composition ne manque pas d'originalité.

Le clocher, de la même époque, construit aussi en mauvaise pierre, vient d'être consolidé au moyen de murs en brique avec enduit en ciment et établis dans les ouvertures ornées de colonnettes. Ces murs, élevés par les soins et aux frais de la municipalité, arrêtent la ruine du clocher, mais sont bien regrettables au point de vue de la décoration. Pour comble de fatalité, le sol de cette pauvre église se trouve à un mètre en contrebas du niveau du canal de

L'Ourcq et l'humidité a pénétré fortement dans les maçonneries et les carrelages.

Sur la demande de plusieurs excursionnistes, les voitures nous conduisent à deux kilomètres plus loin pour voir les restes d'un château du moyen-âge, à Crouy-sur-Ourcq. Ces ruines sont très intéressantes et l'on voit encore une tour presque entière ; une partie du logis conserve quelques cheminées en pierre du xv^e siècle.

Cette visite poussée dans le département de Seine-et-Marne retarde un peu l'heure du déjeuner, aussi nous recommandons à nos conducteurs de nous ramener aussi rapidement que possible à l'hôtel de la Gare de Mareuil.

Le repas est bien servi et, au moment du dessert, M. Raymond Chevallier veut bien lever son verre en l'honneur des trente membres présents ; il remercie en même temps les personnes qui ont aidé à l'organisation de la promenade.

Nous nous rendons à pied à l'église de Mareuil. Ce monument bien établi a subi diverses restaurations, mais son ensemble de décoration architecturale du xiii^e siècle est presque complet et bien entretenu. Une description détaillée, avec plan à l'appui, en a été faite par M. Andral dans le 2^e volume du congrès de Reims, publié en 1912, par la Société Française d'Archéologie. L'église comprend une nef de quatre travées flanquée de bas-côtés, un transept, un chevet carré ; le clocher se trouve au-dessus du transept.

Dans la façade du xiii^e siècle, on a percé, au xviii^e siècle, une rose qui a sans doute

remplacée une ouverture primitive, et en 1773 on a élevé un portail en pierre qu'encadrent deux colonnes toscanes. Ces modifications sont plutôt regrettables. L'autel et les boiseries à pilastres ioniques que couronnent des vases à flammes datent également du XVIII^e siècle. Deux statues de facture épaisse, mais ayant cependant un certain caractère ; saint Martin et sainte Marguerite, sont placées à l'entrée du chœur.

Nous remontons en voiture pour nous rendre à Marolles.

L'église de ce village est pour ainsi dire la plus intéressante de l'excursion. Le portail, bien conservé, est de l'époque romane ; malheureusement une rose établie au siècle dernier, et venant écorner l'axe du cintre, fait tache à l'ensemble et cause un grand préjudice à l'ornementation générale du XII^e siècle.

Le clocher avec flèche en pierre est aussi du XII^e siècle ; les ouvertures sur les quatre faces sont à colonnettes en plein cintre avec chapiteaux ornés de dessins à feuillages ; les angles sont couronnés par quatre petits clochetons en forme de pyramides également en pierre.

A l'intérieur de l'église, plusieurs pierres tombales datant des XVI^e et XVIII^e siècles se trouvent scellées dans le dallage de la nef.

Les boiseries qui recouvrent les murs du chœur sont de l'époque Louis XV.

Après cette visite, le coup de sifflet se fait entendre et nous nous dirigeons en hâte vers La Ferté-Milon.

Nous arrivons à l'entrée du château-

fort, et là, au centre même de ces gigantesques ruines, M. l'abbé Devigne, avec son savoir, sa voix chaude et vibrante, veut bien nous faire l'historique sommaire de cet important édifice.

En voici le résumé approximatif :

C'est en 1393 que le monument fut commencé sous les ordres de Louis d'Orléans, frère de Charles VI, mais les constructions furent poussées moins activement que celles du château de Pierrefonds, élevé à la même époque ; la mort de ce prince, arrivée en 1407, arrêta la continuation des travaux, et Marguerite d'Orléans, qui reçut le château en partage en 1420, renonça à poursuivre l'œuvre colossale de son père. Le pan de mur qui, vers la ville, présente une série de pierres en saillie prêtes à recevoir un raccordement, indique bien l'idée d'inachèvement. La façade principale, vers l'Occident, d'une étendue de 102 mètres, est bien conservée. Au centre, la porte d'entrée, en ogive, surmontée d'un superbe frontispice. Deux grosses tours à éperons l'accompagnent ; une courtine robuste relie celle de gauche à la massive tour carrée de l'angle Nord-Ouest, dite Tour du Roi, qui commande la vallée, descend sa base jusqu'au-dessous de la rue de Meaux et développe une hauteur de plus de 65 mètres ; cette tour est desservie par un escalier en spirale dont la cage est vide depuis le niveau de la cour du château jusqu'au sommet. La partie inférieure est comblée.

Sur les faces des tours, quatre niches

fleuronnées renferment des statues en pierre représentant les Preuses, les têtes ont été coupées ou mutilées. Au-dessous se trouve l'écusson de Louis d'Orléans. Sur la tour située à gauche de l'entrée, on peut encore déchiffrer le nom de *Sémiramis*.

Au frontispice, on voit une magnifique sculpture richement encadrée représentant le couronnement de la Vierge. Cette décoration capitale serait une œuvre française du xv^e siècle, attribuée à Jean de Saint-Romain, qui avait sculpté le même sujet dans l'atelier du Louvre, sous le règne de Charles V, ainsi que l'indique M. Lefèvre-Pontalis dans le premier volume du Congrès archéologique de Reims, en 1911. Une reproduction en plâtre de ce beau motif se trouve déposée au musée de sculpture comparée du Trocadéro.

Les appartements du château, composés de deux étages, sont restés également inachevés; on voit encore des cheminées en pierre d'une grande allure; des trous sont ménagés dans les murs pour recevoir les planchers en bois. M. l'abbé Devigne nous fait remarquer une série de petits trous percés dans les murailles et à différentes places à la hauteur du plancher du 2^e étage. Ces trous, symétriquement tracés, étaient destinés, paraît-il, à recevoir tout une petite charpente en bois pour l'installation de pigeonniers établis après coup par des habitants du pays.

A 28 mètres de hauteur du sol de la cour, se trouve le sommet des courtines et des tours. On voit aussi un étage de mâchicoulis qui devait être couvert d'un chemin

de ronde fermé et surmonté de créneaux et meurtrières comme au château de Pierrefonds. Tout cet ensemble devait être formidable de résistance.

On rapporte que ce monument, dont les murs mesurent, dans les parties basses, jusqu'à six mètres d'épaisseur, a été construit avec de la pierre prise à 500 mètres de distance, vers Marolles, aux carrières de la Fosse-Rouge.

Le 10 octobre 1594, Henri IV donnait mandat de faire détruire, par les habitants des paroisses voisines, le château de La Ferté-Milon, sous la direction du capitaine La Ruine, nom prédestiné, qui toucha 186 écus pour sa funeste besogne.

Après avoir visité une porte de la première enceinte du château, côté sud, nous descendons vers les églises Notre-Dame et Saint-Nicolas.

La description des belles verrières du XVI^e siècle qui décorent ces deux églises nous entraînerait trop loin, nous nous reporterons au travail très documenté qui en a été fait, par M. l'abbé Devigne, dans le tome 2 du congrès de Reims en 1911, et publié par la Société Française d'Archéologie.

Dans sa description, M. l'abbé Devigne rappelle l'anecdote suivante : « Si les vitraux de Saint-Nicolas (et sans doute aussi ceux de Notre-Dame) ont échappé au vandalisme révolutionnaire, on le doit à la présence d'esprit du sonneur, le sieur Dubois, qui les recouvrit d'un épais badigeon de chaux, alors que son épouse cachait chez elle les ornements et autres objets du culte

qu'elle avait pu enlever et qui furent ainsi sauvés, aussi bien que les verrières plus difficiles à emporter ».

En parcourant les rues de La Ferté-Milon, nous saluons les deux statues de Racine, dont une en bronze, inaugurée tout récemment, se trouve sur une petite place près du chevet de l'église Notre-Dame, et une autre, en marbre blanc, placée près de la Mairie, inaugurée en 1833 et attribuée à David d'Angers.

L'acte de baptême de Jean Racine se voit encore aux archives de l'état civil de La Ferté, écrit et signé par l'abbé Nicolas Colletet, curé de Notre-Dame.

Sur l'aimable invitation de M. le Curé de La Ferté-Milon, nous nous rendons au presbytère pour examiner la collection d'objets des plus intéressants réunis par ses soins, tels que : tableaux, tapisseries, faïences, pots en étain, ivoires, vieux meubles, etc., etc.

Dans la salle à manger, des rafraîchissements nous sont gracieusement offerts et nous quittons avec regret notre sympathique et savant cicéron pour regagner la gare et prendre le train qui nous ramène à 8 heures du soir à Compiègne.

Je ne veux pas terminer ce bref compte rendu sans remercier encore M. Raymond Chevallier d'avoir procuré aux différents membres des Sociétés de Clermont et de Compiègne une promenade des plus intéressantes et qui a été pleinement réussie.

V. CAUCHEMÉ.
